

5. Il rebâtit aussi avec grand soin tous les temples qui avaient été ruinés, et il fit faire des tours dessus, avec une autre encastre de marbre que par dehors : il rebâtit la fortresse de Mello en la ville de Dâlat, et donna ordre que l'on fit toutes sortes d'armes et de boucliers.

6. Il nomma ses armes : pour commandement son armée ; pour assentir tout le monde dans la place de la ville, il leur fit ce discours pour les animer :

7. Soyez braves, et conduisez-vous en gens de cœur : ce craignez point, et n'avez point peur du roi des Assyriens, ni de toute cette multitude qui l'accompagne ; car il y a beaucoup plus de monde que nous.

8. Tout ce qui est avec lui n'est qu'un bras de chair : mais nous avons avec nous le Seigneur, notre Dieu, qui nous secourt et combat pour nous. Le peuple prit un nouveau courage par ces paroles d'Ezéchias, roi des Juifs.

9. Après cela vint le roi, roi des Assyriens (qui assiégeait Lachis avec toute son armée), envoyant quelques officiers à Jérusalem vers Ezéchias, roi de Judé, et à tout le peuple qui était dans la ville, pour leur dire :

10. Voici ce que vous manquez Sennacherib, roi des Assyriens : Sur quel pouvoir vous vous appuyez pour déposer nos rois assyriens dans Jérusalem ?

11. Ne voyez pas qu'Ezéchias vous trompe pour vous faire mourir de faim et de soif, vous assurant que le Seigneur votre Dieu vous délivrera de la main du roi des Assyriens.

12. Ignorez-vous ce que nous avons fait, maîtres et mes ancêtres, à tous les peuples de la terre ? Les dieux des nations et de toutes les provinces du monde ont-ils été assuré fort pour les délivrer de nos mains ?

13. Qui de tous les dieux des nations que mes ancêtres ont ravagées a pu tirer son peuple de mes mains, pour vous donner lieu de croire que votre Dieu vous pourra sauver d'une telle persécution ?

14. Promez donc garde qu'Ezéchias ne vous trompe, et qu'il ne vous joue par une vaine persécution ; ne croyez rien de ce qu'il vous dit. Si aucun des dieux des nations, ni aucun des autres royaumes, n'a pu délivrer son peuple de ma main ni de celle de mes pères, votre Dieu par

15. Confortez-vous est populus. Le peuple pensait comme Ezéchias, qu'il fallait se rappeler sur l'appui de Dieu plutôt que sur des moyens humains. Mais il n'en était pas de même de l'assassinate, dont la foi était très-atile, et qui était d'autant de recourir à l'alliance de l'Egypte contre l'Assyrie.

16. Qui destituerit ezechias illus. L'envoyé de Sennacherib feint de croire que les huit lieux éloignés éloignés au Dieu des Hébreux, parce qu'il supposait avec raison que le peuple n'avait renoncé qu'à regarder huit lieux pour lesquels les Hébreux avaient toujours eu du penchant (Cohen in IV. Reg., XVIII. 22).

17. Porcessus est alijus scriptura. Quod voces soli aliqui scriptura, nomen, et antenarratio. Iste est Tiberius, p. 2, 8. — In fronte scriptura Mello. Nomine Mello intelligitur murus qui montauit Sion cingebat ex parte aquilonari civitatis, quia is murus erat in illa vallis, sive voragine, quae Mello, et a Josepho Tyropon appellatur.

18. Locutus est ad cor eorum. Concionem habuit, quia illos consolabatur, et ad fortiter faciens dum animos adderet.

19. Misit Sennacherib. Quis hic dicuntur explicata habes IV. Reg., 18, 17, et deinceps.

nece Deus vester poterit crucere vos de consequenti ne pourra pas non plus vous tirer de la misericorde.

20. Sed ad alia multa locuti sunt servi ejus cum Dominum Deum Israel, et contra Ezechias servum ejus.

21. Epistolam quoque scripta plenis blasphemis contra Deum Israhel, et locutus est adversus eum : Sicut diligenter esterbarum non potuerum libere populum sumum de manu mea, sic et Dei sumus de manu ista.

22. Insuper et clamore magno, lingua Iudeica, contra populum qui sedebat in muris Jérusalem, personabat, ut terret et capteret civitatem.

23. Iacobus est contra Deum Iudeam sicut actus est contra populum terrae, opere manum hominem.

24. Orationem igitur Ezéchias rex, et Isaïas filius Amos prophetae, adversarii sunt usque in calamo.

25. Et dominus angelum, qui percussit omnem virum iustitiam, et bellatorum, et principem exercitus regis Assyriorum ; reversarius est cum ignominia in terram sum. Cumque ingressus esset domum dei sui, filii qui erigerentur in eius interlocutori cum eis [Is. 21, 1].

26. Salvatoris Domini Ezechiel et habitatores Jérusalem de manu Sennacherib regis Assyriorum, et de manu omnium, et prestatit ei quietem per circumcidere.

27. Multa etiam deforcerat hosties et secundum dominum in Jérusalem, et muneris Ezéchiel regi Iudea, qui exaltatus est post hec coram cunctis gentibus.

28. In diebus illis agrovit Ezéchiel usque ad mortem, qui perdidit dominum ; et secundum regis Iudea, et secundum regis Iacobum, et et signum [Is. IV. Reg., 20, 1. Isa. 38, 1].

29. Sed non juxta beneficia, quia accepterit, retribuirit, quia elevatum est cor eius ; et facta est contra eum ira, et contra Iudam et Jérusalem.

30. Humiliatusque est postea, eo quod exaltatus fuisse cor eius, tam ipsi

31. Et misit dominus angelum. L'inscription assyrienne parle de la rançon qu'Ezéchias paya à Sennacherib pour sauver Jérusalem, la première fois que le conquérant parut sous ses murs. Il ne peut être que la ville de Jérusalem, et non pas la ville de Béthel, où il fut vaincu dans sa seconde tentative sur le royaume de Juda. Mais il ne peut pas être la ville de Jérusalem, puisque même pas le siège de Lachis, chias et lui rendent la ville. Mais la soumission de Lachis est représentée dans un grand bas-relief du temple de Ninive, qui possède actuellement la Musée Britannique ; et quand Hérodote visita l'Egypte, les prêtres égyptiens lui racontèrent l'événement miraculeux qui avait sauvé Juda et leur pays de l'invasion assyrienne, seulement ils attribuaient ce prodige à l'intervention de leurs dieux.

32. Et visitit dominus angelum. Hec explicavimus IV. Reg., 19, 35, et deinceps.

33. Agrovit Ezéchiel. Vide dicta IV. Reg., 20, initio.

34. Elevatus est cor eius. Postquam periculum quod illi intentaverat Sennacherib evasit, et quod legati gratulatum venerunt, et divitius auxiliis est divino beneficio, ut narratur hoc capitulo.

35. Locutus est ad cor eorum. Isaias monuit ad saniorum mestem revocatus. Vide IV. Reg., 20, 14. In Hebreo est : Et humiliavit ezechias ab clatione cordis sui, ipse et habitatores Jérusalem.

Élevé : c'est pourquoi la colère de Dieu ne vient point sur eux pendant la vie d'Ézéchias.

27. Or Ézéchias fut un prince très-riche et très-glorieux. Il amassa de grands trésors d'argent, d'or et de pierreries, d'aromatiques, de toutes sortes d'armes et de vases de grand prix.

28. Il avait aussi de grands magasins de blé, de vin et d'eau, des étables et des écuries pour toutes sortes de gros bétail et de bêtes de charge, et des bergeries pour ses troupeaux.

29. Et il fit habiter les villes pour lui, parce qu'il avait une infinité de troupeaux, brebis, et toutes sortes de grandes bêtes, et que le Seigneur lui avait donné une abondance extraordinaire de biens.

30. C'est même roi Ézéchias qui boucha la haute fontaine des eaux de Gilon ; qui les couler sous terre à l'occident de la ville de David, et qui réussit heureusement en toutes ses entreprises.

31. Néanmoins Dieu, pour le tenter, et pour faire voir tout ce qu'il avait dans son cœur, se retira de cette ville dans cette ambassade des princes de Babylone, qui avaient été envoyés vers lui pour s'informer du prodige qui était arrivé sur la terre.

32. Pour la suite des actions d'Ézéchias, on lit toutes les bonnes œuvres qu'il fit dans son cœur, et les prophéties du prophète Isaïe, fils d'Amos, et dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

33. Ézéchias s'endormit enfin avec ses pères, et on l'ensevelit dans un lieu plus élevé que les tombes des rois, ses prédeceesseurs. Tout Juda et tout Jérusalem célébreront ses funérailles. Et Manassé, son fils, régna en sa place.

C H A P I T R E Règnes de Manassé et

XXXIII. d'Amon, son fils.

1. Manassé avait douze ans quand il commença à régner, et il en régné cinquante-cinq à Jérusalem.

2. Mais il fit le mal devant le Seigneur, suivant les abominations des peuples que le Seigneur avait exterminées devant les enfants d'Israël.

3. Il rebâtit les hauts lieux que son père Ezéchias avait démolis ; il dressa des autels à Baal ;

30. *Fontem aquarum Gilon.* Vido supra, n. 3. De fonte Gilon aliiquid diximus III. Reg. 1. 23. — *Averit eas subter.* Obturavit superiorum fontem aquarum Gilon, et averit eas subter antiquum aqueductum, foditis foro rupem ad occidentem urbis David. Et enim quod non est quod propter effusum aquarum Gilon, et quod non est quod non erat aqua in plurimis urbibus, sed dedecet aqua. *Ezéchiel vero inferior aqueductus, idemque osculans, in panceris urbis partis, easque inferiores tantum aquas inferebat.*

31. *Ut interrogaverat portio.* Soli retrocedentes, nam Babylonii Chaldaei astrenuerunt et dedicati nocturni lumen notavissent, autem miratio diu miratio, quae occasione sepe accidit, quod regis Iudea, et non regis Babylonie, et non regis Syriae negotium datum est, ut res investigaretur. — *Derebatque sum Deus ut testator.* Fecerunt enim eum Deus mentis elatione tentari. — *Nata ferent onata qua erant in corde ejus.* Ut apparet quam imbecille essent humanae mentis dimidio auxilio destituta.

32. *Misericordiarum viris.* Platista or probatis ejus; hoc enim stam significat vox Hebr. *et misericordia.*

33. *Super sepulvra filiorum David.* Et hoc notandum, sit D. Hieronymus, in Tradit. hebr.

quod excelsius sepulvra certior filiis David habuit, meriti provocativa.

Cap. XXXIII. — 1. *Duodecim annorum.* Quae hic habentur usque ad versiculum undescimum explicata sunt IV. Reg. 21, a. n. 1 et deinceps.

LIVRE II. — CHAPITRE XXXIII.

71

quam habitatores Jerusalem; et idcirco non super eos ira Domini in diebus Eschob.

27. Fuit autem Eschob dives, et in exiliis valde, et tesauris sibi plurimos congrevarunt auri et aurum et lapidis pretiosi, aromatum et armorum universi generis, et vasorum magni præcie.

28. Apothecas quoque frumenti, vini, et olei, et praepasias omnium jumentorum, casuasque pecorum,

29. Et urbes edificavit sibi; habebat quippe greges ovium et armenorum innumerabilium in quod dedisset ei Dominus substantiam mutuam nimis.

30. Ipse erat Eschob, qui obturavit superiore fonte aquarum Gilon, et averit eas subter ad occidentem urbis David; in omnius operibus suis fecit proprieates, et viles.

31. Attamen in legatione principum Babylonis, qui missi fuerant ad eum, ut interrogarent de portento, quod accidens super terram, dereliquerunt eum Deum ut tentare, et nata fieren omnia que erant in corde ejus.

32. Et Eschob, qui obturavit superiore fonte aquarum Gilon, et misericordiaram ejus, scripta sunt in visione Isaiae filii Amos prophetæ, et in libro Regum Juda et Israel.

33. Dominiqve Eschob cum patribus suis, et sepulvra cum super seculera filiorum David; et celebravit dies natus regis Juda, et omnes habitatores Jerusalem; regnavique Manasse filius ejus pro eo.

34. Sculpsit quoque et confabili sigillum posuit in domo Dei, a deo quod locutus est Deo ad David et ad Solumonem anno eius, dicens: In domo hac et in Ierusalem, quae electa est auncilis tribuum Israhel, etiam nomine meum in semperplenum. (a III. Reg. 8. 1.)

35. Et moveri non faciat Ierusalem de terra quam tradidit patribus eorum; ita tundaxta si custoderint facere quae precepit eis, cumunque legem et testamentum, atque iudicium per manus Moysei.

36. Igitur Manasses seduxit Judam, et habitatores Jérusalem, et factum maulum super omnes gentes, quae subterrani Deum a filio filiorum Israel.

37. Locutus est Dominus ad eum, et ad populum illius, et attendere locutus.

38. Idcirco superinduxit eis principes exercitus regis Assyriorum; ceperuntque Manasses, et vincunt catena atrae complicitate in Babylonem. (a. 12. Reg. 21.)

39. Qui postea consuetus est, cravat Dominum Deum suum; et egit sacerdotiam validum coram Deo patrum suorum.

40. Deprecatusque est eum, et obsecravit interit; et expeditum orationem ejus, reduxitque eum Jérusalem in regnum suum, et manum Manasses quod Dominus ipse esset Deus.

41. Post hanc edificationem murum extra civitatem David, ad occidentem Gilon in convale, ab introitu porte Piscium.

Cap. XXXIII. — 10. *Locutusque est Dominus.* Dieu lui parla per le ministres de ses prophètes. Au lieu de les écouter, il les persécuta et les fit mettre à mort. Israël fit une des victimes de sa tyrannie. Le roi assyrien, que Dieu chargea de le punir, fut Assaraddon, un des derniers conquérants assyriens. Les inscriptions assyriennes nous montrent seulement la Chaldee, et la Mésopotamie, la Perse, et l'Assyrie, et lorsque Assaraddon la Phénicie attaqua ensuite Manasse qu'il emmena à Babylon, et qu'il replaça ensuite sur son trône comme vazal. Les inscriptions assyriennes citent le roi de Juda parmi ses tributaires.

5. *In diebus oris domus Domini.* Id est, Israëlis et gentium, quavis postea eo usque progressus est impotens, ut ostiis in atrio levitatu istola constitueret. Vide Salan., anno mundi 3340, n. 7.

6. *In valle Benjamini.* Sive Gehennom id est, *Valle Enon.* sic dicta de nomina antiqui illius promontoris genit. Intraebat enim in orientalem civitatem, et contra Phœniciam attaquebat omni parte, et ad orientem inter sepa.

11. *Catenis. Vatablus ex Helveto vertit, catenis dubiis.*

14. *Ad occidentem Gilon in convale.* Quæ est inter civitatem et montem Calvarie, qui locus est extra civitatem David, sive montem Sion. — *Ab introitu porte Piscium.* Quæ erat in angulo septentrionali et orientali civitatis. — *Ostus ad Ophel.* Qui erat locus ante orientalem templi pertinet. De Ophel vide dicta supra, a. 27, n. 3.

ejus; construxitque aras Baalim, et fecit iugum, et adoravat omnem multum culto, et eo tempore.

4. Adificavit quoque altaria in domo Domini, de qua dixerat Dominus: a Ia Jerusalem erit nomen meum in eternum. (a II. Reg. 7. 10.)

5. Edificavit autem ea cunctæ exercitū coili in duabus atris domus Domini.

6. Transireque fecit filios suos per ignem in valle Benjamini; observabat somnia, secatubatur anguria, malefici artibus inserviebat, habebat secum magos et incantatores; multaque mala operationes erat coram Domino, ut irritaret eum.

7. Il mit aussi une idole et une statue de fonte dans la maison du Seigneur, de laquelle il avait dit, parlant à David et à Salomon, son fils: J'établirai mon nom pour jamais dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils aient soin d'accomplir ce que je leur ai commandé, toute la loi, les cérémonies et les préceptes que je leur ai données par l'entremise de Moïse.

9. Manassé séduisit donc Juda et tous les habitants de Jérusalem, les porta à faire plus de mal que toutes les autres nations que le Seigneur avait détruites en présence des enfants d'Israël.

10. Et Dieu lui parla, à lui et à son peuple, et ils ne voulurent point l'écouter.

11. C'est pourquoi Dieu fit venir sur eux les princes de l'armée du roi des Assyriens, qui, après avoir pris Manassé, lui mirent les fers aux pieds et aux mains, et l'emmenèrent à Babylon.

12. Manassé, réduit à cette grande extrémité, prit le Seigneur à bras, et il conçut un très-grand repentir sur la présence du Dieu de ses pères.

13. Il lui adressa ses gémissements et ses instances supplications; et le Seigneur exauça sa prière, et le ramena à Jérusalem dans son royaume, et Manassé reconnaît que le Seigneur était le vrai Dieu.

14. Après cela il fit travailler à la muraille qui est hors de la ville de David, à l'occident de Gilon, dans la vallée, depuis l'entrée de la porte

Cap. XXXIII. — 10. *Locutusque est Dominus.* Dieu lui parla per le ministres de ses prophètes. Au lieu de les écouter, il les persécuta et les fit mettre à mort. Israël fit une des victimes de sa tyrannie. Le roi assyrien, que Dieu chargea de le punir, fut Assaraddon, un des derniers conquérants assyriens. Les inscriptions assyriennes nous montrent seulement la Chaldee, et la Mésopotamie, la Perse, et l'Assyrie, et lorsque Assaraddon la Phénicie attaqua ensuite Manasse qu'il emmena à Babylon, et qu'il replaça ensuite sur son trône comme vazal. Les inscriptions assyriennes citent le roi de Juda parmi ses tributaires.

5. *In diebus oris domus Domini.* Id est, Israëlis et gentium, quavis postea eo usque progressus est impotens, ut ostiis in atrio levitatu istola constitueret. Vide Salan., anno mundi 3340, n. 7.

6. *In valle Benjamini.* Sive Gehennom id est, *Valle Enon.* sic dicta de nomina antiqui illius promontoris genit. Intraebat enim in orientalem civitatem, et contra Phœniciam attaquebat omni parte, et ad orientem inter sepa.

11. *Catenis. Vatablus ex Helveto vertit, catenis dubiis.*

14. *Ad occidentem Gilon in convale.* Quæ est inter civitatem et montem Calvarie, qui locus est extra civitatem David, sive montem Sion. — *Ab introitu porte Piscium.* Quæ erat in angulo septentrionali et orientali civitatis. — *Ostus ad Ophel.* Qui erat locus ante orientalem templi pertinet. De Ophel vide dicta supra, a. 27, n. 3.

il planta les bois profanes, et il adora toute la milice du ciel et lui sacrifica.

4. Il bâtit aussi des autels profanes dans la maison du Seigneur, de laquelle le Seigneur avait dit: Mon nom demeurerà éternellement dans Jérusalem.

5. Et il les éleva en l'honneur de toute l'armée du ciel, dans les deux vestibules du temple du Seigneur.

6. Il fit aussi passer ses fils par le feu, dans la vallée de Benjamini. Il observait les songes; il suivait les anguilles; il s'abandonnait à l'art de la magie, il avait auprès de lui des magiciens, et des enchantereurs, et il committit beaucoup de mauvais devant le Seigneur, qui en fut irrité.

7. Il mit aussi une idole et une statue de fonte dans la maison du Seigneur, de laquelle il avait dit, parlant à David et à Salomon, son fils: J'établirai mon nom pour jamais dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils aient soin d'accomplir ce que je leur ai commandé, toute la loi, les cérémonies et les préceptes que je leur ai données par l'entremise de Moïse.

9. Manassé séduisit donc Juda et tous les habitants de Jérusalem, les porta à faire plus de mal que toutes les autres nations que le Seigneur avait détruites en présence des enfants d'Israël.

10. Et Dieu lui parla, à lui et à son peuple, et ils ne voulurent point l'écouter.

11. C'est pourquoi Dieu fit venir sur eux les princes de l'armée du roi des Assyriens, qui, après avoir pris Manassé, lui mirent les fers aux pieds et aux mains, et l'emmenèrent à Babylon.

12. Manassé, réduit à cette grande extrémité, prit le Seigneur à bras, et il conçut un très-grand repentir sur la présence du Dieu de ses pères.

13. Il lui adressa ses gémissements et ses instances supplications; et le Seigneur exauça sa prière, et le ramena à Jérusalem dans son royaume, et Manassé reconnaît que le Seigneur était le vrai Dieu.

14. Après cela il fit travailler à la muraille qui est hors de la ville de David, à l'occident de Gilon, dans la vallée, depuis l'entrée de la porte

Cap. XXXIII. — 10. *Locutusque est Dominus.* Dieu lui parla per le ministres de ses prophètes. Au lieu de les écouter, il les persécuta et les fit mettre à mort. Israël fit une des victimes de sa tyrannie. Le roi assyrien, que Dieu chargea de le punir, fut Assaraddon, un des derniers conquérants assyriens. Les inscriptions assyriennes nous montrent seulement la Chaldee, et la Mésopotamie, la Perse, et l'Assyrie, et lorsque Assaraddon la Phénicie attaqua ensuite Manasse qu'il emmena à Babylon, et qu'il replaça ensuite sur son trône comme vazal. Les inscriptions assyriennes citent le roi de Juda parmi ses tributaires.

5. *In diebus oris domus Domini.* Id est, Israëlis et gentium, quavis postea eo usque progressus est impotens, ut ostiis in atrio levitatu istola constitueret. Vide Salan., anno mundi 3340, n. 7.

6. *In valle Benjamini.* Sive Gehennom id est, *Valle Enon.* sic dicta de nomina antiqui illius promontoris genit. Intraebat enim in orientalem civitatem, et contra Phœniciam attaquebat omni parte, et ad orientem inter sepa.

11. *Catenis. Vatablus ex Helveto vertit, catenis dubiis.*

14. *Ad occidentem Gilon in convale.* Quæ est inter civitatem et montem Calvarie, qui locus est extra civitatem David, sive montem Sion. — *Ab introitu porte Piscium.* Quæ erat in angulo septentrionali et orientali civitatis. — *Ostus ad Ophel.* Qui erat locus ante orientalem templi pertinet. De Ophel vide dicta supra, a. 27, n. 3.

muel; et de tous les rois d'Israël il n'y en a point sed nec quisquam de cunctis regibus cui qui sit ait una Pâque comme celle que Josias fit avec les prêtres, tenu le temple de Juda et de l'Éphrâït et trouva d'Israël, et les habitaient de Jérusalem.

19. Cette Pâque fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.

20. Après que Josias eut réparé le temple, Nécho, roi d'Egypte, alla porter la guerre à Charamis sur l'Euphrate. Josias marcha pour s'opposer à lui.

21. Mais ce prince lui envoya des ambassadeurs, qui lui dirent : Qu'avez-vous à demander avec moi, ô roi de Juda ? Ce n'est pas contre vous que je viens aujourd'hui ; mais je viens faire la guerre à une autre maison, contre laquelle Dieu m'a donné la charge en ces termes : Casssez donc de vous opposer aux dessins de Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne vous tue.

22. Josias ne voulut point s'en retourner ; mais il se prépara à le combattre ; et il ne se rendit point à ce que lui dit Nécho de la part de Dieu ; mais il continua sa marche pour lui livrer bataille dans la ville de Megiddo.

23. Dans la nuit, il fut blessé par des archers, et il dit à ses gens : Tirez-moi d'ici, parce que je suis extrêmement blessé.

24. Ils le transportèrent d'un char dans un autre qui le suivait, selon la coutume des rois ; et ils le portèrent à Jérusalem. Il mourut et fut mis dans le tombeau de ses pères : et tout Juda et Jérusalem le pleuraient.

25. Particulièrement Jérémie, dont les Lamentations sur la mort de Josias se chantent jusqu'à ce cantor à cinq parties cantantiles, usque in

20. Ascendit Necho rex Egypti. Le but de Nécho était de profiter de la destruction de la monarchie assyrienne, pour marcher sur l'Euphrate, et s'emparer de Charamis ou Ciréxion, parce que cette forteresse dominait l'endroit du fleuve où passaient habituellement les armées sur le río Nîne, lorsqu'ils envalisaient la partie occidentale de l'Asie, pour passer de là en Egypte. Il fut donc amoureux lorsqu'il vit à Josias qu'il n'avait pas d'intentions hostiles contre lui.

21. Desine obseruen Deum facere. Néchô partit de l'Asie pour courir au sud pour le faire un royaume. On doit pour cela croire que les Egyptiens et les Hébreux furent assez malheureux pour que le roi d'Egypte connût leur crise, et peut-être dans la circonstance fut-il éclairé par un de leurs prophètes, comme l'a cru saint Jérôme.

25. Scriptum fertur in Lamentationibus. Les Lamentations de Jérémie sur la mort de Josias sont perdues. Ceilles qui se trouvent dans la Bible, à la suite de ses prophéties, ont pour sujet la mort de Josias. Il fut un universel malheur sentir dans la suite, comme terme de comparaison, pour exprimer le plus grand désastre : En ce jour-là, dit Zacharie, un grand gémissement se sera entendu dans Jérusalem, comme le gémissement d'Adadrimmon aux champs de Maggedo (XII, 11).

20. Ascendit Necho. Illec eadem, licet brevius, habentur codem, c. 23. IV. Reg., n. 29 et 30. Vide quia illi diximus.

21. Quid mihi et tibi est ? Quid mecum tibi est ? — *Contro altam pugna domum. Contra alium regem.* — Scilicet Assyriorum, ut dicitur IV. Reg., 29, 30.

22. Ecce ore Del. Il est, enim, deus. Et deinde vero dicatis, licet forsan aruspices et vaates, quod omnes consolabimur, qui quod futurum est vero aliquando premericem poterant, vel casu, vel providencia divina ita ordinante. — S. Hieronimus putat Jeremiam propheticum Josiam monuisse ne se opposueret Egyptio, quem cum suis innotuissebat, repetit hic et inquit Josias, et fratres eius.

23. Lamentationes autem, quae reserat Salian, anno mundi 3425, n. 12, putant hie sermonem esse de Lamentationibus Jérémie, que stiam sunt existant, quarum initium est : *Quonodo sedet sola civitas, etc.*; sed verius eas, quae his memori scripta sunt, exstante. Vide Salian, Ibid., n. 13 et 14, et Corradi, a Capitulo, in Lamentatione Jeremias, quae ubi quatuor versus sunt, non sunt in libro Jeremias, sed in libro Lamentationibus. Et scilicet in libro Lamentationibus, et Jeremias cantica funebria replicentur a cantoribus et cantatricibus. — *Eccce scriptum fertur in Lamentationibus.* Olim videatur lamentatio qui Jeremias Josiam hunc at juncta fuisse暨 clystion lamentationibus. Sonus ergo videtur esse : eccce carmen lugubre Jeremias habet cum ejus lamentationibus.

presentem diem Lamentationes super [cette heure par les musiciens et par les musiciennes; cette coutume est comme ma espèce in Israel : Ecce scriptum fertur in Lamentationibus.

26. Relatio autem sermonum Josias et missi cordiorum ejus; quo lega recepta sunt Domini.

27. Et tout ce qu'il a fait, tant au commencement qu'à la fin de son règne, est écrit dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

CHAPITRE XXXVI.

Prise de Jérusalem. Destruction du royaume de Juda.

1. Tali et ergo populus terra Iacob filium Josias, et constituit regem pro parte suo in Jerusalem. [IV. Reg., 23, 30.]

2. Viginti trium annorum erat Josachaz cum regnum copiasset, et tribus mensibus regnabat in Jerusalem.

3. Amasis vero rex Egypti cum invaseret in Jerusalem, et condonavit terram centum talents argenti, et talentum aurum.

4. Constitutio pro eo regem, a Eliakim fratre ejus, super Judam et Ierusalem ; et veritus nomine ejus Joakim : et sic regnum eius datus est, et tradidit in Egyptum. [Math. 14, 1.]

5. Viginti quinque annorum erat Josachaz cum regnum copiasset, et undecim annis regnabat in Jerusalem : fecitle malum coram Domino Deo suo.

6. Et ab eo regnabat Nabuchodonosor rex Chaldeorum : et vincitum coatus duxit in Babylonem, et Iudeam.

7. Ad quam et vase Domini transtulit, et posuit ea in templo suo.

8. Reliquia autem verborum Joakim, et ab eo etiam ejus quas operatus est, et quae inventae sunt, in contubernio in Regno Judea et Israel. Regnavit autem Joachim filius ejus pro eo.

9. Octo annorum Joachim cur regnare copiasset, et tribus mensibus et decim diebus, regnavit Joachim secundum regnum malum in contemptu Domini.

Car. XXXV. — 3. Amos postea ostendit eum rex Egypti. Néchô après sa victoire de Maggedo sur Josias, avait continué sa marche vers le Nord, pris Kadesch sur l'Oronte, et s'était arrêté à Riblah, en Syrie. De là il a envoyé un corps de troupes à Jérusalem. Il rendit le pays tributaire et lui imposant cent talents d'argent ou environ 480,000 livres, et un talent d'or ou environ 70,000 livres. Il détrôna Joachim, autrement dit Sallum, et l'envoya en Egypte. Il mit à sa place le fils de Josias, Eliacim, dont il changea le nom en celui de Jeania.

6. Vincut caloris duci. Joachim fut chargé de chaînes pour être emmené à Babylone, mais fut libéré par ses amis. Il resta à Jérusalem où il mourut (IV. Reg., XXIV, 1-5). Un certain nombre d'historiens l'ont emmené, et c'est de cette première translation que datent les 70 années de captivité prédictes par Jérôme.

36. Misericordiorumque ejus. Vide dicta supra, o. 32, n. 33. — *Quae lega precepta sunt Domini.* Hoc habent, sicut scriptum est in lego Domini, et auctor est justitia et probitas ejus legi divinitatis, quam servat, conservat.

Car. XXXVI. — 1. Tuili ergo populus terra. Quis hic habentur duodecim primis versiculis huius capituli clara sunt ex dictis IV. Reg., e. 23, a. n. 33 et deinceps, et I. Faral., e. 3, n. 15 et 16. — 2. Vindicta. Scilicet Joachim perdidit regnare, seriem posuimus.

3. Invicta sunt in eo. Vide dicta IV. Reg., e. 24, n. 5.

4. Cum regnare copiasset. Una cum patre suo; sed jam cum eo defuncto solus regnare copiasset, erat annorum octoginta, IV. Reg., 24, 8.

